

À la découverte de l'hôtel des Invalides

« *Ludovicus magnus militibus regali munificentia in perpetuum providens has aedes posuit.*

An MDCLXXV »

« Louis le Grand, par munificence royale pour ses soldats et prévoyant pour la suite des temps, a fondé cet édifice en 1675 »

Dédicace royale sur le portail d'entrée (cf. page suivante)



Plan-relief de l'hôtel des Invalides au 1/6000e, création de l'atelier du Louvre, 1679-1690 (3,33 x 2,33 m), actuellement sous le dôme. Inv. : 6709 © musée de l'Armée/RMN-GP.

« Nous avons estimé qu'il n'était pas moins digne de notre piété que de notre justice, de tirer hors de la misère et de la mendicité les pauvres Officiers et Soldats de nos Troupes, qui ayant vieilli dans le service, ou qui dans les guerres passées ayant été estropiés, étaient non seulement hors d'état de continuer à nous en rendre, mais aussi de ne rien faire pour pouvoir vivre et subsister... »

Extrait de l'Édit royal pour l'établissement de l'Hôtel royal des Invalides (avril 1674).

Chronologie de la construction

1668 : Louis XIV signe le traité de paix d'Aix la Chapelle.

1670 : décision royale de fonder l'Hôtel.

1671 : début des travaux supervisés par Louvois, secrétaire d'État de la Guerre, et dirigés par l'architecte Libéral Bruant (1631-1697).

1672 : début de la guerre de Hollande qui dure 7 ans.

1674 : arrivée des premiers pensionnaires.

1676 : Louvois fait appel à un nouvel architecte : Jules Hardouin-Mansart (1648-1708), neveu de François Mansart, pour l'édification de l'église Saint-Louis-des-Invalides.

1676-1679 : construction de l'église des soldats.

1677-1690 : gros œuvre de l'église du Dôme.

1706 : inauguration de l'église du Dôme.



Le marquis de Louvois (1641-1691). Inv. : Eb 20 ; MV2100 © musée de l'Armée/RMN-GP.



Vue en coupe de l'hôtel des Invalides © musée de l'Armée.

La façade nord : le Roi-Soleil, « roi de guerre »



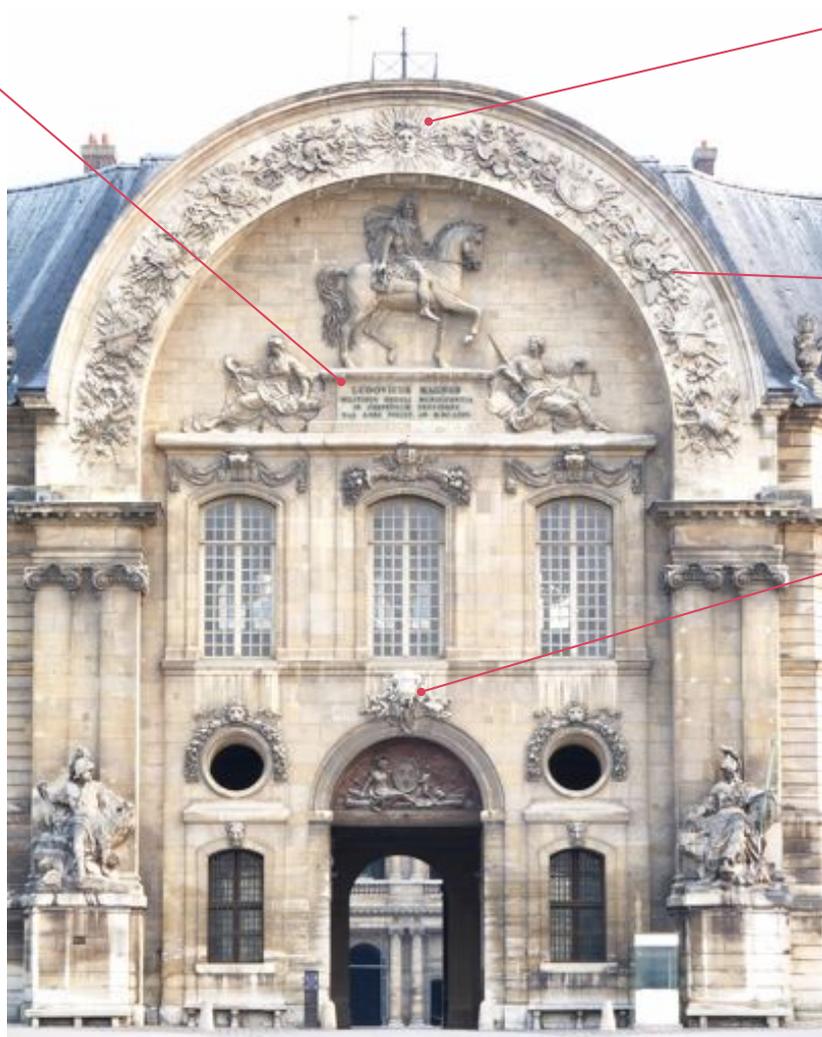
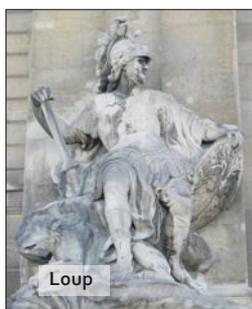
Acte de charité et de justice, la construction de cet édifice est aussi un acte politique. Il favorise le recrutement des volontaires au moment de l'accroissement de l'armée royale. Il affirme la présence du roi à Paris, une ville dont Louis XIV, depuis la Fronde, se méfie. Il participe à la sécurité publique dans le cadre de la politique « d'enfermement des gueux ».

La façade nord, sobre, majestueuse et symétrique, illustre le style architectural classique français. Ses décors rappellent la vocation militaire du lieu et les sculptures du pavillon central mettent en scène la gloire personnelle du roi (cf. ci-dessous). Il est à noter qu'aucun document d'époque n'expose la conception du programme iconographique.

*Ludovicus magnus
militibus regali munificentia
in perpetuum providens
has aedes posuit.
An MDCLXXV*
(cf. page précédente)

Quelques références mythologiques : la tête d'**Hercule** avec la dépouille du lion de Némée. **Mars**, dieu de l'ardeur guerrière et **Minerve**, déesse de la raison.
(les originaux, très dégradés, ont été remplacés en 1966)

Mars



Le **soleil** à visage humain et la **statue équestre** de Louis XIV en empereur romain, entre deux vertus : la **justice** (avec sa balance) et la **prudence** (tenant un miroir).

Trophées

Hercule

Minerve



« Le soleil, qui (...) par la qualité d'unique, par l'éclat qui l'environne, par la lumière qu'il communique aux autres astres qui lui composent comme une espèce de cour,(...) par le bien qu'il fait en tous lieux, produisant sans cesse de tous côtés la vie, la joie, l'action, par son mouvement sans relâche, où il paraît néanmoins toujours tranquille, par cette course constante et invariable, dont il ne se détourne jamais, est assurément la plus vive et la plus belle image d'un grand monarque » (extrait des *Mémoires pour l'instruction du Dauphin* par Louis XIV, 1661)

La cour royale, aujourd'hui « cour d'honneur »



Soldats invalides à l'exercice devant la façade de l'hôtel des Invalides (détail). Décor d'un éventail, gouache, dessiné entre 1680 et 1720. Inv. : 25483 ; Ec 1205 © Musée de l'Armée/RMN-GP.

Les trente « sœurs grises », Filles de la Charité du faubourg Saint-Lazare, ont l'autorité sur l'hôpital qui comprend trois cents lits. Celui-ci est moderne : il est chauffé en hiver, chaque malade dispose d'un lit individuel. D'une manière générale, l'Hôtel offre de bonnes conditions de vie aux pensionnaires. Ces derniers peuvent aussi travailler dans les ateliers qui fabriquent des bas, des souliers, des tapisseries et des enluminures.

La renommée des Invalides grandit rapidement. Les demandes d'admission dépassent largement les 1 500 places prévues au moment de la construction. Les souverains étrangers visitent l'institution dont ils reproduisent le modèle ou dont ils s'inspirent pour leurs propres vétérans. Les philosophes des Lumières témoignent aussi de cette réussite :

« Je fus hier aux Invalides. J'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince, que d'avoir gagné trois batailles : on y trouve partout la main d'un grand monarque. Je crois que c'est le lieu le plus remarquable de la terre » (Montesquieu, *Lettres persanes*, LXXXIV, 1721).

Les Invalides ont une triple vocation, militaire, sociale et hospitalière.

L'hôtel royal est une des premières casernes, au sens actuel, construite en France : les pensionnaires portent un uniforme, sont organisés en compagnies, font l'exercice, respectent une discipline.

La dimension religieuse se lit dans la place de l'église située dans l'axe de la cour d'honneur, face à l'entrée. Douze prêtres des Pères de la Mission sont chargés de l'activité culturelle.

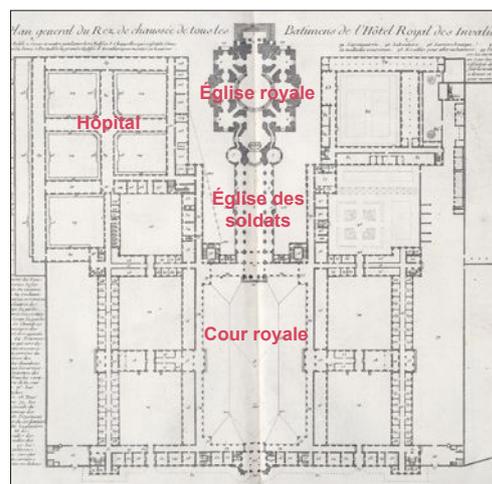


Planche 7 de « Histoire de l'Hôtel royal des Invalides [...] » de Jean-Joseph Granet, Paris, Deprez, 1736. Inv. : 27075 BIB ; Ra5 © musée de l'Armée/RMN-GP.



Une salle d'infirmerie de l'hôtel des Invalides d'après l'*Almanach pour 1707* de Nicolas Langlois © musée de l'Armée / RMN - GP.



Graduel et antiphonaire à l'usage de l'église Saint-Louis, réalisé par l'atelier de l'hôtel royal des Invalides, 1682. Inv. : 3251 BIB © musée de l'Armée / RMN-GP.



Gravure (détail) représentant l'un des quatre réfectoires de l'hôtel © musée de l'Armée/RMN-GP.

L'église du Dôme : la continuité monarchique et catholique

Jules Hardouin-Mansart (1646-1708) remplace Libéral Bruant pour réaliser l'église Saint-Louis des Invalides. Pour la partie royale de l'église, il réalise une harmonieuse synthèse entre styles classique et baroque. C'est alors le monument le plus haut de Paris (101 m). L'église est dédiée à saint Louis, aïeul de Louis XIV. À l'entrée, la statue de saint Charlemagne, à droite, fait pendant à celle de saint Louis de l'autre côté.

Le roi de France revendique aussi l'héritage de Charlemagne roi des Francs, sacré empereur en 800, canonisé en 1165.



L'église du dôme © musée de l'Armée/RMN-GP.



Saint Louis par Coysevox
© musée de l'Armée.



Charlemagne par Coysevox
© musée de l'Armée.

« Je ne vois donc pas, mon fils, par quelle raison des rois de France, rois héréditaires et qui peuvent se vanter qu'il n'y a pas aujourd'hui dans le monde, sans exception, ni meilleure maison que la leur, ni monarchie aussi ancienne, ni puissance plus grande, ni autorité plus absolue, seraient inférieurs à ces princes électifs* ».

Extrait des *Mémoires pour l'instruction du Dauphin* par Louis XIV, 1661.

* La couronne du Saint Empire romain germanique est élective.

Les décors intérieurs amplifient la gloire du roi : la gloire militaire est associée à la double légitimité religieuse et dynastique de son pouvoir.



Ange tenant la Sainte Ampoule par Anselme Flamen (1647-1717). En dessous, le monogramme de saint Louis.
© musée de l'Armée/RMN-GP.



Mosaïque en marbre du pavement réalisée entre 1701 et 1709.
© musée de l'Armée/RMN-GP.

La légitimité vient d'en haut : la peinture sommitale représente « saint Louis entrant dans la gloire, parmi les anges. Il présente au christ sa couronne, son épée et son blason ». Peinture de Charles de La Fosse (1636-1716), réalisée entre 1702 et 1706.

Le dôme cache une prouesse technique : une **double coupole** emboîtée permet l'éclairage naturel du plafond à partir des fenêtres supérieures du dôme.



La coupole du Dôme © musée de l'Armée/RMN-GP.



Médaille figurant Louis XIV
© musée de l'Armée

La continuité et l'ancienneté dynastiques : 12 médaillons figurent des rois de France ayant renforcé les liens de l'Église et du royaume : Clovis, Dagobert, Pépin le Bref, Charlemagne, Louis le Pieux, Charles le Chauve, Philippe Auguste, saint Louis (Louis IX), Louis XII, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV.

Le temple de Mars et des vertus guerrières

Pendant la Révolution, l'église est saccagée, le caveau des gouverneurs dévasté et le culte supprimé : Saint-Louis des Invalides devient le temple de Mars. Les drapeaux et trophées pris à l'ennemi, traditionnellement accrochés à Notre-Dame de Paris, y sont transférés.

Le Consulat, en 1800, puis, l'Empire, en 1808, innovent durablement en transférant les restes de Turenne aux Invalides, puis le cœur de Vauban. Les deux grands serviteurs de la monarchie sont mis au service de l'idéologie républicaine et impériale :



Tombeau du maréchal de Turenne réalisé entre 1675 et 1680 par Gaspard Marsy (1624-1681) et Jean-Baptiste Tuby (1635-1700) © Musée de l'Armée/RMN-GP.

« Elle est sublime, l'idée de placer les dépouilles mortelles d'un héros qui n'est plus, au milieu des guerriers qui le suivent dans la carrière et que forma son exemple. (...) Ce ne fut point au maintien d'un système politique alors dominant qu'il consacra ses travaux, qu'il sacrifia sa vie, mais à la défense de son pays, indépendante de tout système ».

Extraits du discours de Carnot, ministre de la Guerre, pour la translation du tombeau de Turenne aux Invalides

N.B. : en 1791, la Constituante avait transformé l'église Sainte-Geneviève en Panthéon pour les hommes illustres.



Nef et chœur de l'église des Soldats (église Saint-Louis des Invalides) © musée de l'Armée / RMN-GP.



Première distribution des croix de la Légion d'honneur, 14 juillet 1804. Estampe, école française, inv. 04494. © Musée de l'Armée/RMN-GP.

L'église est rendue au culte en 1801 et la Légion d'honneur y est remise, pour la première fois, par Napoléon le dimanche 15 juillet 1804 au cours d'une cérémonie fastueuse.

Le 30 mars 1814, Paris est encerclé par les coalisés. Le gouverneur des Invalides, le maréchal Sérurier, brûle les 1 417 drapeaux qui pavoisent l'église afin qu'ils ne tombent pas aux mains des ennemis.

L'habitude s'établit d'inhumer les dépouilles des grands militaires du XIX^e et du XX^e siècles, dans le caveau des gouverneurs, situé sous l'église des soldats. En 1835, les victimes de l'attentat perpétré par Fieschi contre Louis-Philippe sont inhumées dans une galerie située sous le Dôme. Napoléon III y fait inhumer ensuite les membres de la famille et les proches de l'Empereur.



Tombeau de Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon I^{er} © musée de l'Armée/RMN-GP.

L'église du Dôme : le tombeau de Napoléon, une récupération politique

En faisant voter le retour des cendres (la dépouille) de Napoléon I^{er}, Louis-Philippe et son président du Conseil A. Thiers cherchent à rassembler les Français et à légitimer le régime en le plaçant dans la continuité historique :

« La monarchie de 1830 est en effet l'unique et légitime héritière de tous les souvenirs dont la France s'enorgueillit. Il lui appartenait sans doute à cette monarchie, qui la première a rallié toutes les forces et concilié tous les vœux de la révolution française, d'élever et d'honorer sans crainte la statue d'un héros populaire... »

Extrait du discours de Charles de Rémusat, ministre de l'Intérieur, annonçant le projet du retour des cendres (12 mai 1840)

Le concours est remporté par l'architecte Louis-Tullius Visconti (1791-1853) qui propose une excavation au centre de l'église du Dôme. Les travaux sont achevés en 1853, c'est Napoléon III qui fait placer officiellement, en 1861, son oncle dans le sarcophage.



Tombeau de l'empereur Napoléon I^{er} réalisé entre 1842 et 1853. Le sarcophage en quartzite aventurin de Finlande rappelle, par sa couleur, la pourpre impériale.
© musée de l'Armée/ RMN-GP.

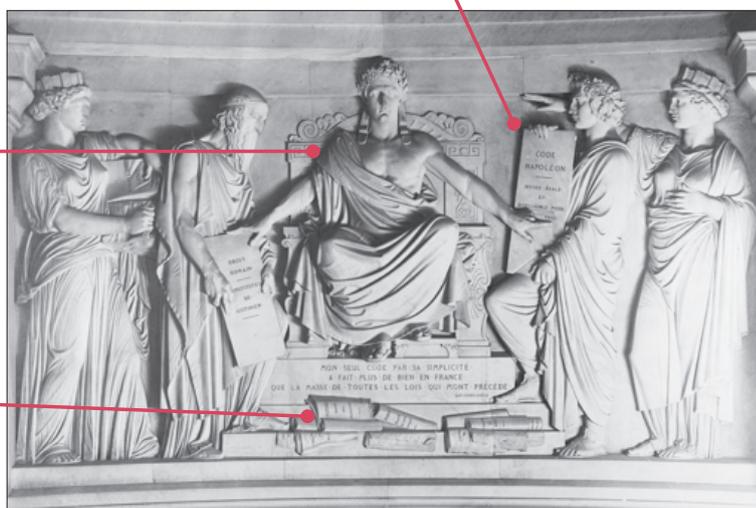


Statue de Napoléon I^{er} en costume de sacre par Pierre-Charles Simart (1806-1857), située dans la cella. Au pied de la statue se trouve la sépulture de l'Aiglon, transférée aux Invalides en 1940, sur l'ordre d'Hitler.
© musée de l'Armée.

L'évocation de l'Empereur reste discrète. Deux aspects sont mis en valeur :

- le grand capitaine victorieux : à la base du tombeau sont inscrites huit des plus grandes victoires remportées par Napoléon. Entourant le tombeau, douze caryatides prennent la forme de Victoires antiques.
- le fondateur d'institutions : les dix hauts-reliefs de la galerie circulaire rappellent les principales réalisations civiles de l'Empereur : la pacification intérieure, la centralisation administrative, le Conseil d'État, le Code civil, la réconciliation religieuse, l'Université, la Cour des comptes, le développement du commerce et de l'industrie, les grands travaux et la Légion d'honneur.

Inspiré du droit romain, le **Code Napoléon** veut offrir "une justice égale et intelligible pour tous"



Napoléon vêtu à l'antique

Les droits coutumiers, les anciennes lois et obligations sont déchirées et jetées.

(Code Napoléon) haut-relief, marbre blanc, sculpté entre 1846 et 1853 par Pierre-Charles Simart (1806-1857) (H : 2.600 m., L : 4.300 m.) © musée de l'Armée/ RMN-GP.

Le Panthéon des soldats illustres



Tombeau du maréchal Foch par Paul Landowski (1875-1961) © musée de l'Armée/RMN-GP.

La Troisième République confirme la fonction de nécropole militaire par la loi du 29 mars 1929. Ferdinand Foch (1851-1929), généralissime des armées alliées, victorieux en 1918, maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne est enterré dans la chapelle Saint-Ambroise.

Le tombeau, inauguré en 1937, offre une vision contemporaine de la guerre de 1914-1918 : deuil et déplorat

En 1961, le général de Gaulle décide de transférer la dépouille du maréchal Lyautey, (1854-1934) de Rabat aux Invalides. Lors de la décolonisation, cet honneur est rendu à l'action du maréchal et à l'homme qui avait écrit en 1920 : « Il y a lieu de prévoir qu'en un temps plus ou moins lointain, l'Afrique du Nord, évoluée, vivant de sa vie autonome, se détachera de sa métropole... »

Ainsi que cette inscription en arabe, qui orne le tombeau : « Plus je connais les Marocains et plus je vis dans ce pays, plus je suis convaincu de la grandeur de cette nation ».



Tombeau de Lyautey réalisé en 1963 par Albert Laprade (1883-1978). © Musée de l'Armée/ RMN-GP.

Les tombeaux visibles dans l'église du Dôme

- | | |
|--|----------------------------|
| 1 Turenne | 6 Lyautey |
| 2 Vauban | 7 Foch |
| 3 Napoléon I ^{er} (niveau -1) | 8 Duroc |
| 4 Joseph Bonaparte | 9 Bertrand |
| 5 Jérôme Bonaparte | 10 Napoléon II (niveau -1) |

La création du musée de l'Armée : l'hôtel aujourd'hui

La Troisième République transfère le musée d'artillerie de Saint-Thomas-d'Aquin au rez-de-chaussée de l'aile occidentale des Invalides. Sous l'impulsion de la *Sabretache*, association qui voit le jour après la défaite de 1871, le musée historique de l'Armée est créé dans l'aile orientale, en 1896. En 1905, les deux musées fusionnent pour former le musée de l'Armée. Son directeur est statutairement gardien du tombeau de l'Empereur et de la nécropole.

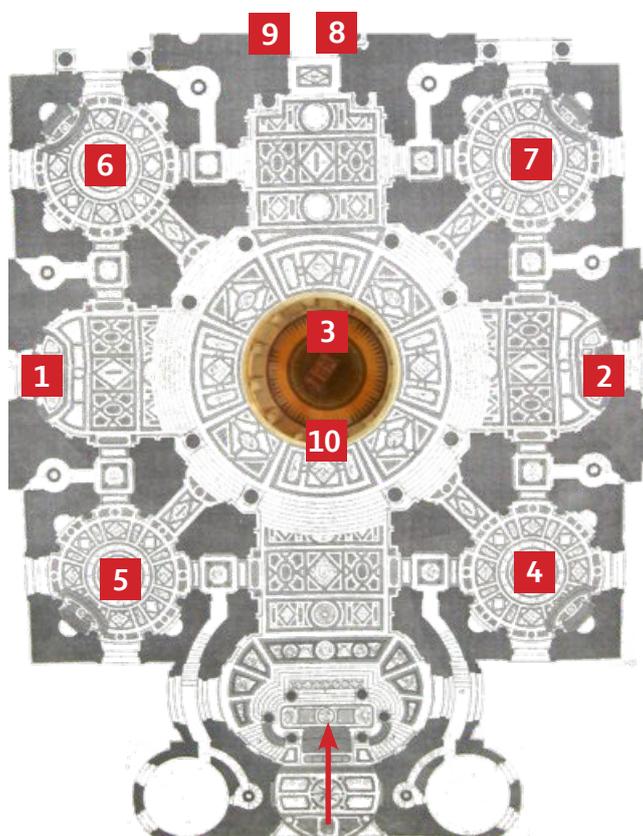
Les Invalides sont aujourd'hui à la fois un lieu de mémoire et d'histoire, un hôpital et un site où travaillent plus d'un millier de personnes attachées à six ministères différents et à de nombreuses associations. Dans la partie sud, l'*Institution nationale des Invalides* veille sur environ 80 pensionnaires, toujours dans les locaux qui lui furent destinés à la construction de l'hôtel royal.

L'église Saint-Louis des Invalides est maintenant scindée en deux entités distinctes :

- L'église du Dôme constitue la partie de la nécropole militaire ouverte au public.
- L'église Saint-Louis est devenue la cathédrale des armées françaises. Le caveau des gouverneurs, au sous-sol, renferme la partie de la nécropole (non ouverte au public) où reposent les dépouilles mortelles de 80 militaires illustres des XIX^e et XX^e siècles.

Plusieurs musées sont ouverts au public sur le site :

- **Le musée de l'Armée** : musée d'art et d'histoire, avec des collections de l'époque médiévale à nos jours et le tombeau de Napoléon I^{er}.
- **Le musée de l'Ordre de la Libération** : consacré aux compagnons de la Libération, à la France libre, la Résistance et la déportation.
- **Le musée des Plans-reliefs** : célèbre collection des maquettes de sites fortifiés, transférées du Louvre aux Invalides en 1776.
- **Le musée d'Histoire contemporaine** : gère un fonds documentaire et présente des expositions temporaires.



Plan au sol du dôme des Invalides © musée de l'Armée / RMN.